

Vacances de Printemps 2024

Du 22 au 26 Avril 2024

Stage Multisports

PROGRAMME

« 10 – 12 ans »

Lundi 22 Avril 2024 :	Sortie V.T.C. + Base Nautique de Colmar/Houssen
Mardi 23 Avril 2024 :	Sortie V.T.C. Colmar – Wintzenheim + escalade au gymnase Camille Sée
Mercredi 24 Avril 2024 :	Escalade C. Sée + Accrobranche au Schnepfenried (1) (2)
Jeudi 25 Avril 2024 :	Stride à Strasbourg (parcours vélo dirt) (1) (2)
Vendredi 26 Avril 2024 :	Tennis/badminton gymnase Barrès + natation à la piscine Aqualia

(1) Transport en bus

(2) Activités payantes

La Direction des sports ne possède pas de vélo. Merci de vérifier que votre vélo soit en parfait état de marche : (pneus gonflés, freins, ...)

Le casque est obligatoire pour tous les déplacements en vélo.

Le kit de réparation est exigé pour les réparations éventuelles (chambres à air).

ORGANISATION

- Date :** Du 22 au 26 Avril 2024
- Horaires :** De 10h à 17h, sauf jeudi 25 Avril 2024 (de 9h à 16h)
- Repas :** Tiré du sac
- Lieu de rendez-vous et de retour :** Du lundi 22 Avril au jeudi 25 Avril 2024 : parking du complexe sportif Camille Sée, 40 avenue de l'Europe à Colmar.
Le vendredi 26 avril 2024 : gymnase Barrès, rue d'Ostheim à Colmar.
Le retour, du lundi 22 Avril au vendredi 26 Avril 2024, s'effectuera à la piscine Aqualia, rue du Pigeon à Colmar.
- Âge :** 10 – 12 ans
- Nombre de places :** 16
- Frais d'inscription (1) :** 12 € à régler le jour de l'inscription par CB, espèces ou par chèque à l'ordre de « Régie recettes sorties nature Ville de Colmar ».
- Inscription :** Les inscriptions auront lieu du lundi 08 Avril 2024 au vendredi 19 Avril 2024, au bureau N°815 de la Direction des Sports de la Ville de Colmar.
- Frais d'activités (2) :** Pour l'« Accrobranche » : 20 €, à régler directement au Parc Aventure.
Pour le « parcours vélo dirt » : 20 € pour les -12 ans ou 32 € pour les 12 ans révolu, à régler directement au Parc stride.
- Assurance :** L'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport.
- « En dehors des plages horaires d'activités (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 17h, et jeudi de 9h à 16h), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité ».**

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Multisports Printemps 2024 » du 22 au 26 Avril 2024

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise mon
enfant (nom et prénom) né(e)
le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multisports Printemps 2024 »

Adresse :

Adresse mail :

Tél. privé : Tél. professionnel :

Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement des frais d'inscription de **12 €** : en espèces chèque CB

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature ville de Colmar »

Signature obligatoire des parents :

Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Multisports Printemps 2024 » du 22 au 26 Avril 2024

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise mon
enfant (nom et prénom) né(e)
le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multisports Printemps 2024 »

Adresse :

Adresse mail :

Tél. privé : Tél. professionnel :

Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement des frais d'inscription de **12 €** : en espèces chèque CB

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature ville de Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Parc Aventure Schnepfenried	68380 Sondernach	07 81 90 03 57
Complexe sportif Camille Sée	40 avenue de l'Europe Colmar	03 89 79 29 73
Piscine Aqualia	7, rue du Pigeon Colmar	03 89 24 66 00
Stride	48 chemin Haut Strasbourg	03 90 22 30 22

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar
Direction des sports

Tél. 03 89 20 67 93

